

COMPTE RENDU SOMMAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL

DU 21 décembre 2016

Présents : Thierry LHUILLIER, Gilbert FREYDIER, Lydie LE GALL, Fabrice NOCERA, Michel HUGON, Marie-Josée GUERGUY, Raynald FOUCHER, Bernard LAGIER, Anne VEDRENNE, Jocelyne LE BAIL, Christine BRUNEL

Excusé : Hervé ISSARTEL donne procuration à Christine BRUNEL

Absents : Caroline BRES, Christopher BLACHE, Isabelle COMTE

Après la lecture des délibérations du conseil précédent, Monsieur le maire annonce l'ordre du jour. Le Quorum étant atteint l'assemblée peut délibérer.

Délibération Modificative – Fonds de Péréquation Intercommunal et Communal

Le montant budgétisé pour l'année 2016 n'est pas suffisant pour couvrir l'augmentation du FPIC. Il est donc demandé au conseil de voter un transfert de fonds d'un montant de 2500€ afin de faire face à cette augmentation

Vote POUR : 9 ; CONTRE : 0 ; ABSTENTION : 3

SUPPRESSION / CREATION DE POSTE ATSEM

Le maire expose à l'assemblée de besoin supplémentaire de l'enseignante en petite classe, concernant la présence de l'ATSEM (actuellement présente les matins et 2 après-midi par semaine). Aussi, il est proposé à l'assemblée de supprimer le poste existant à 26h et de créer un poste à 30h.

Vote POUR : 12 ; CONTRE : 0 ; ABSTENTION : 0

MODIFICATIONS DES STATUTS DE L'AGGLOMERATION

Suite à la modification des compétences obligatoires et optionnelles de Montélimar Agglomération, la commune doit délibérer quant à son accord concernant les dits statuts. Les compétences en question sont : l'économie, l'environnement et l'accueil des gens du voyage.

Vote POUR : 12 ; CONTRE : 0 ; ABSTENTION : 0

OUVERTURES DES CREDITS D'INVESTISSEMENT – tous budgets

Le maire propose au conseil d'ouvrir les crédits d'investissement des trois budgets dans la limites du quart des crédits ouverts aux budgets 2016 et ce afin de pouvoir régler les factures d'investissement avant le vote des budgets primitifs 2017 fin mars, début avril 2017.

Vote POUR : 9 ; CONTRE : 0 ; ABSTENTION : 3

RESTE A REALISER

Le maire propose à l'assemblée, conformément à ce qui avait été évoqué lors du vote du budget et suivant les prescriptions du précédent percepteur, le vote des restes à réaliser de l'opération de l'immeuble Rey sur les trois comptes d'investissement utilisés. Il s'agit de la différence entre les montants budgétés (pour la totalité du projet) et ceux réalisés.

Vote POUR : 9 ; CONTRE : 0 ; ABSTENTION : 3

TARIFS COMMUNAUX

Fabrice NOCERA, en charge des finances, expose les tarifs communaux pour l'année 2017. Il n'a été faite aucune modification par rapport aux tarifs de l'année dernière. Monsieur le maire précise que la taxe de séjour ne sera plus perçue par la commune en 2017.

Vote POUR : 12 ; CONTRE : 0 ; ABSTENTION : 0

DEMATERIALIZATION DES ACTES POUR LA PREFECTURE

Le maire propose à l'assemblée de voter la mise en place de la dématérialisation des actes en préfecture dans un soucis de gain de temps et d'économie.

Vote POUR : 12 ; CONTRE : 0 ; ABSTENTION : 0

VOIRIE FRESNEAU

Michel HUGON, adjoint, présente un projet de circulation sur la voirie de fresneau. Le but étant de sécuriser les chemins en introduisant un sent unique et en limitant la vitesse a 20km quand le besoin s'en fait sentir. Il s'agit d'une voie privée mais sous responsabilité communale, le diocèse prendra en charge le coût des panneaux.

Vote POUR : 12 ; CONTRE : 0 ; ABSTENTION : 0

CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES – VISITE DE L'ASSEMBLEE NATIONALE

Lydie Le GALL, adjointe, expose au conseil son projet de visite à l'assemblée nationale pour les 7 élus juniors et les 2 accompagnateurs. Il est demandé au conseil de validé le projet et le coût afférent de celui-ci, notant une faible participation sera demandée aux familles.

Vote POUR : 12 ; CONTRE : 0 ; ABSTENTION : 0

URBANISME

Gilbert FREYDIER en charge de l'urbanisme présente les dossiers préalablement traités en commission d'urbanisme.

Vote POUR : 12 ; CONTRE : 0 ; ABSTENTION : 0

REPRISE DE LA CONCESSION CLUNY

Gilbert FREYDIER en charge de du cimetière expose la demande de la famille CLUNY ; famille disposant d'une concession de 5 mètres linéaire dans le cimetière communal. Sur demande des concessionnaires, il est proposé à la commune de récupérer la concession en contrepartie de l'entretien de la tombe familiale et ce pour une durée de 15 ans.

Vote POUR : 12 ; CONTRE : 0 ; ABSTENTION : 0

FERMAGE

Le Maire demande au conseil d'autoriser le paiement des fermages des parcelles ZV21 et ZW10 et ce de manière tacite chaque année suivant l'évolution des prix des fermages.

Vote POUR : 12 ; CONTRE : 0 ; ABSTENTION : 0

CAUTION KLAWITTER

Le Maire demande l'autorisation de rendre sa caution à Mme KLAWITTER, occupante sortante d'un logement communal sis place Canon.

Vote POUR : 12 ; CONTRE : 0 ; ABSTENTION : 0

CAUTION VALETTE

Le Maire demande l'autorisation de prendre caution à Monsieur et Madame VALETTE, occupants entrant d'un logement communal sis place Canon.

Vote POUR : 12 ; CONTRE : 0 ; ABSTENTION : 0

L'ordre du jour étant épuisé, le conseil est levé à 19h30.

Marsanne, le 28/12/2016
Le Maire, Thierry LHUILLIER